

Génération Seniors 98

Rue des Moineaux, 17-19 – 1000 Bruxelles – Tél. : 02 546 15 30 – Fax: 02 546 14 32

- La Revue des Galeries 2022
- Séjours 2022



©NBTC

FÉDÉRATION
SOCIALISTE DES
PENSIONNÉS
DE BRUXELLES asbl



NOS COORDONNÉES

Fédération Socialiste des Pensionnés de Bruxelles asbl
Rue des Moineaux 17-19
1000 Bruxelles
Téléphone : 02 546 15 30
E-mail : fsp@fmsb.be
Site internet : www.fmsb.be
N° de compte bancaire : BE 19 2100 5945 7012

NOTRE ACCUEIL

Rue du Midi, 118
1000 Bruxelles (rez-de-chaussée)
(ouvert en semaine de 8h30 à 12h et de 13h à 15h)

ÊTRE MEMBRE, DEUX POSSIBILITÉS :

1. Vous pouvez devenir **membre d'une (ou plusieurs) section(s) locale(s)**. Dans ce cas, contactez le (la) responsable de la section désirée pour procéder à l'inscription. En tant que membre d'une section locale, vous pouvez participer aux activités de celle-ci et de la Fédération, ainsi que recevoir le trimestriel Génération Seniors.
2. Vous pouvez devenir **membre « individuel »**. Dans ce cas, renvoyez-nous la fiche d'inscription dûment complétée qui se trouve dans notre brochure. En tant que membre individuel, vous pouvez participer aux activités de la Fédération et recevoir le trimestriel Génération Seniors.

COTISATION :

1. En tant que **membre d'une (ou plusieurs) section(s) locale(s)**, renseignez-vous auprès du responsable pour le paiement de la cotisation. Chaque section ayant ses habitudes au niveau du paiement et de la remise de la carte, il nous est impossible de vous donner une marche à suivre précise.
2. En tant que **membre « individuel »** : le montant est fixé à 3€ par personne payable par virement bancaire sur le compte n°BE19 2100 5945 7012 de la FSP asbl. Votre nouvelle carte de membre vous sera envoyée par courrier dès réception de votre paiement. Si vous ne désirez plus faire partie de l'association ou que vous êtes devenu membre d'une section locale durant l'année, ayez l'amabilité de nous donner un coup de téléphone au 02 546 15 30 afin de tenir nos fichiers à jour.

LA CARTE DE MEMBRE :

La carte de membre FSP comporte principalement 4 mentions :

La validité : il s'agit de l'année civile durant laquelle votre carte est valable.

La section : le nom de la section locale à laquelle vous êtes inscrit est également mentionné. Si vous êtes membre « individuel », la mention « néant » apparaît.

Le numéro de membre : très important, celui-ci se compose de 7 chiffres. En tant que membre d'une section, les deux premiers chiffres sont « 33 », tandis que le numéro des membres individuels commence par « 34 ». Ce numéro vous sera demandé lors de chaque inscription à une activité.

Le nom et le prénom du membre : à chaque fois que vous vous inscrivez pour une activité, votre carte de membre doit être présentée. En cas de perte ou de vol, n'hésitez pas à contacter la FSP afin d'en recevoir un duplicata gratuit.

Cette carte de membre est donc importante à plus d'un titre : d'une part, elle atteste que vous figurez parmi les membres de la FSP, et d'autre part, elle vous permet de participer aux activités de votre section ainsi qu'à celles de la FSP (les activités sont en effet uniquement réservées aux membres).

COLOPHON

Comité de rédaction J. Bertrand, R. Buyens, F. Claes, J. Deveen, A. Dero, Y. Engels, H. Leclercq, R. Lejeune, F. Miroir, P. Noël, N. Oueld, M.R. Robert, J.-P. Wauters, J. Van Roy

Conception graphique : mordicus.be, **Impression :** AZ Print, **Tirage :** 2 600 exemplaires.



© J.P. Remy

2021 touche à sa fin et nous lui souhaitons d'emporter avec elle définitivement la pandémie. La Fédération quant à elle a bien l'intention de vous faire plaisir. Nous vous avons concocté quelques belles surprises en perspective, entre autres la Revue 2022, notre excursion à Maredsous mais aussi de belles destinations de détente. Nos sections locales vous ont également préparé une foule de rendez-vous. Nous vous souhaitons une heureuse année 2022.

Le Président,
Henri Leclerco

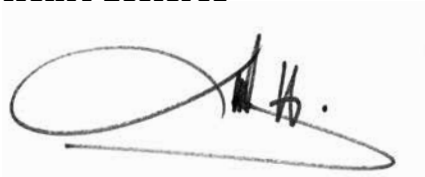


TABLE DES MATIÈRES

P. 3	Éditorial
P. 4	Marché de Noël
P. 5	Sortie Théâtre
P. 6	Excursion de Mars
p. 7	Séjours
p. 9	Conditions Générales
P. 10	Fiche d'inscription
P. 11	Échos des activités
P. 13	Nouvelles des sections locales



© J.P. Remy

Marché de Noël à Liège

Pour la saison des fêtes, voici une escapade aux couleurs scintillantes et aux odeurs envoutantes.



© J.P. Remy

Le déroulé

Votre car partira le matin pour vous conduire directement à Liège. Le restaurant local vous servira un menu typique avec l'apéritif, un verre de vin et un café. Ensuite, vous découvrirez le marché de Noël !

Le village de Noël de Liège est l'un des plus grand et plus ancien marché de Noël de Belgique. Élu(e) Capitale Européenne de Noël, Liège place la barre haute. Un marché de Noël authentique avec pas moins de 200 chalets joliment décorés vous plongeant directement dans la féerie de Noël. Nombreuses initiatives et nouveautés feront briller la Cité Ardente.

Les exposants vous proposent de chouettes idées de cadeaux et des décorations de Noël originales. Vous y trouverez également une grande diversité de nourriture et de boissons. Laissez-vous guider par la délicieuse odeur de gaufres, de crêpes et de vin chaud!

En fin d'après-midi, vous reprendrez le car pour le retour à Bruxelles.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date et lieu :

➤ **Le dimanche 19 décembre 2021**
à 9h30 à Bruxelles
(Gare Centrale – Bd de Berlaimont 4
en face de la Banque Nationale).
Retour au même endroit.

Prix des places :

➤ 42 € par personne (transport et
le repas - apéritif, menu 2 services,
1 verre de vin et un café).

Pour s'inscrire:

➤ Il suffit de nous renvoyer la fiche
d'inscription en page 10 ou de passer
à notre accueil (de 8h30 à 12h00) à
la rue du Midi 118 à 1000 Bruxelles –
rez-de-chaussée.

**Attention! Il n'y a pas
d'inscription par téléphone!**

Les places sont limitées!



© K. Leleux, I. De Beir

La Revue 2022

La traditionnelle Revue de fin d'année du Théâtre Royal des Galeries veut parcourir en deux heures l'actualité de l'année écoulée en la portant à son paroxysme grâce à notre belgitude et son florilège d'absurdités bien de chez nous.

Annonciatrice des fêtes, la Revue des Galeries revient de façon humoristique et satirique sur l'année écoulée: belge, internationale, politique, sociale, sportive, musicale...

L'actualité, sous toutes ses formes et sous tous ses angles, est revue et décortiquée par la troupe. L'esprit frondeur balaie la scène: humour, émotion, satire et dérision balisent les numéros qui vont s'enchaîner, alternant ou mêlant sketches, chansons, chorégraphies, dans un décor ouvert à la rêverie.

Pour retrouver son "peps" d'antan, la Revue du Théâtre des Galeries a été confiée, depuis deux ans, à Alexis Goslain qui a rafraîchi le spectacle sans remettre en cause ses codes. Le spectacle annuel traditionnel du Théâtre des Galeries poursuit sa belle cure de rajeunissement.

La Revue, c'est un équilibre complexe à réaliser, un cocktail dont tous les ingrédients comptent: rythme, efficacité, rire et beauté.

À l'évidence, contre la morosité ambiante, une visite aux Galeries s'impose...

Mise en scène d'**Alexis Goslain**.



© K. Leleux, I. De Beir

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date:

Dimanche 23 janvier 2022
à 15h

Rendez-vous:

➤ Théâtre des Galeries,
Galerie du Roi à 1000 Bruxelles

Prix (tarif préférentiel):

➤ 23€, place en parterre

Inscription:

➤ l'inscription au préalable est **obligatoire**. Il suffit de nous renvoyer la fiche d'inscription en page 10 ou de passer à notre accueil (de 8h30 à 12h et de 13h à 15h, rue du Midi, 118 à 1000 Bruxelles).

Vous pouvez exceptionnellement à cause de la pandémie vous inscrire par téléphone (02 546 15 30).

Les places sont limitées!

Les tickets d'entrée seront remis sur place uniquement aux personnes inscrites.



Excursion à Maredsous

Pour notre excursion printanière une bonne bouffée d'air s'impose! C'est donc à Maredsous dans les Ardennes belges, que nous avons décidé de vous emmener.

Le matin: «Visite guidée au cœur de l'Abbaye de Maredsous»

Fondée en 1872 par des moines bénédictins, l'Abbaye de Maredsous est l'une des plus belles abbayes de Belgique. Caractérisée par un style architectural néo-gothique elle s'harmonise parfaitement avec la nature boisée et vallonnée de la région. C'est au cours d'une visite guidée que vous découvrirez le monastère.



Le midi: à table!

Un repas vous sera servi au restaurant de l'Abbaye. Au menu, avec un verre de vin et un verre d'eau:

Apéritif

—

Galopin de Maredsous blonde avec fromage

—

Terrine de pâté à la bière de Maredsous et ses accompagnements

—

Mijoté de bœuf à la bière brune de Maredsous et frites

—

Duo de tarte de la boulangerie de Maredsous avec café

L'après-midi: temps libre dans les jardins de l'Abbaye de Maredsous

Après le repas, vous serez «abandonnés» dans les jardins fleurissant de l'Abbaye. Un écrin naturel pour se promener dans la plénitude de cet endroit qui ne laisse personne indifférent. Quant à ceux qui souhaitent se poser, les terrasses de l'Abbaye et le bar vous attendent.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dates et lieux de départ :

➤ **Le lundi 21 mars 2022:**

7h00 à Berchem-Sainte-Agathe (Gare – croisement rue Bois des Iles et ch. de Gand, bus 84-87, tram 82),

7h30 à Bruxelles (Gare Centrale – Bd de Berlaimont 4 en face de la Banque Nationale)

8h00 à Forest/St-Gilles (place Albert – arrêt de bus Stib – en face du Match),

8h30 à Anderlecht (parking de l'hôpital Bracops, rue René Henry).

➤ **Le lundi 28 mars 2022:**

7h00 à Evere (square Hoedemaekers – devant la maison communale),

7h30 à Etterbeek, ch. De Wavre 910, quartier Casernes, Arrêt Stib Arsenal (bus 34, trams 7 – 25) et à

8h00 à Woluwe-Saint-Pierre (place de l'Orée).

Prix:

➤ 58 € par personne (transport, visite guidée, repas 3 services avec boissons mentionnées comprises).

Pour s'inscrire :

Il suffit de nous renvoyer la fiche d'inscription en page 10 ou de passer à notre accueil (de 8h30 à 12h et de 13h à 15h) à la rue du Midi, 118 à 1000 Bruxelles – rez-de-chaussée.

Les places sont limitées!



Détente à Biarritz

1070 €

DU 21 MAI AU 28 MAI 2022 – 8 JOURS ET 7 NUITS

A 10 km de Bayonne et à moins de 25 km de l'Espagne, Biarritz est l'une des stations balnéaires les plus réputées de la côte Atlantique. Nous vous proposons un séjour axé sur les coups de cœur de la région.



Jour 1 Départ en TGV de Bruxelles-Midi pour Bordeaux. Transfert en car jusqu'au village de vacances «le Domaine de Françon» (200 km). Implantée dans un parc arboré de 12 ha et à seulement 1 km de la plage, la résidence de style anglo-normand offre un restaurant, un bar et des chambres confortables avec sanitaires privés. Apéritif de bienvenue, installation, dîner et nuitée à la résidence.

Jour 2 Petit déjeuner. Départ pour **Cambo-les-Bains**. Visite commentée de la villa «Arnaga» d'Edmond Rostand. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et nuitée à la résidence.

Jour 3 Petit déjeuner. Matinée libre. Déjeuner. Visite guidée en train de la **Rhune**, point culminant du Pays Basque. L'occasion d'admirer le panorama exceptionnel des Pyrénées, des côtes françaises et espagnoles. Retour, dîner et nuitée à la résidence.

Jour 4 Petit déjeuner. Matinée libre. Après le déjeuner, nous partirons pour le village d'**Espelette**, connu pour ses célèbres piments que nous découvrirons à partir d'une exposition «le piment à travers le monde». Ensuite, visite commentée d'une chocolaterie. Une visite pleine de plaisir olfactif et gustatif. Dîner et nuitée à la résidence.

Jour 5 Petit déjeuner. Départ pour **Bayonne**, ville classée d'art et d'histoire. Plusieurs arrêts prévus comme les remparts Lachepaillet, la cathédrale et son cloître du XIII^e siècle et les quais de la Nive. Rencontre avec un artisan local qui nous recevra dans ses séchoirs du célèbre jambon de Bayonne. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et nuitée à la résidence.

Jour 6 Petit-déjeuner. Excursion vers **Saint-Jean-de-Luz**. C'est notre guide qui nous emmènera voir les curiosités, comme le pavillon de l'infante, la maison de Louis XIV, le **Col d'Ibardin** et ses vantas. Déjeuner au restaurant. Notre journée se poursuivra par la visite guidée du village plein de charme de Fontarrabie et de sa vieille ville. Passage obligatoire sur le mont Jaizkibel, pour le panorama. Arrêt à San Sebastian pour y voir son paseo de la Concha et ses bars à tapas. Retour, dîner et nuitée à la résidence.

Jour 7 Petit-déjeuner. Au départ de la résidence à bord d'un train touristique, nous nous laisserons conduire vers le phare, la Grande plage, le rocher de la Vierge et d'autres richesses qu'offre Biarritz. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et nuitée à la résidence.

Jour 8 Petit-déjeuner. Temps libre et transfert en vers Bordeaux vers midi. Retour en TGV. Arrivée à Bruxelles-Midi en soirée.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le prix par personne comprend :

- ✦ le transport en TGV A/R direct Bxl-Bordeaux
- ✦ les transferts et transports sur place en car
- ✦ le logement en chambre double
- ✦ la pension complète du repas du soir du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour
- ✦ les boissons à table (vin et eau en carafe, ainsi que le café à midi)
- ✦ les visites prévues selon le programme
- ✦ les assurances RC et annulation
- ✦ les services d'un accompagnateur au départ de Bruxelles
- ✦ les formalités frontalières éventuelles liées au Covid.
- ✦ l'apéritif et le cadeau de bienvenue

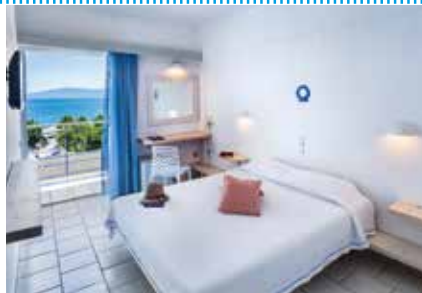
Le prix ne comprend pas :

- ✦ le supplément en chambre individuelle (105€)
- ✦ le repas de midi du dernier jour
- ✦ les dépenses personnelles
- ✦ les pourboires éventuels.

Remarque

- La carte d'identité en règle de validité suffit.
- Prévoir un pique-nique pour le déjeuner du premier jour.
- L'espace réservé aux bagages dans le train étant limité, nous vous conseillons d'emporter une valise-trolley pour faciliter l'embarquement et le déplacement en gare.
- Chaque participant est responsable du port de son bagage et doit être capable de le transporter lors du voyage.
- Le lieu de séjour offre un service « résidence » (le linge de toilette est fourni sur place mais n'est pas changé quotidiennement).
- Covid : nous vous aviserez des mesures particulières éventuelles en temps utiles.

Le programme du séjour est communiqué à titre purement indicatif. L'organisateur se réserve donc le droit de modifier celui-ci.



Détente à l'île grecque d'Eubée

1310 €

DU 27 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2022 - 10 JOURS, 9 NUITS

L'île d'Eubée est la deuxième plus grande île de Grèce. Relativement peu connue et donc peu touristique, cette île pleine charme offre des paysages exceptionnels mêlant l'entre-mer, montagnes et histoire.



L'hôtel Club Grand Bleu Beach Resort*

Bénéficiant d'un accès direct à la plage, le Grand Bleu Beach Resort se trouve à 1,5 km d'Eretria, station estivale très appréciée, 22 km de Chalkis, capitale de l'île d'Eubée et 50 km d'Athènes (par le bac Oropos/Eretria). Il dispose d'une grande piscine extérieure. Dans un cadre exceptionnel, cet hôtel bénéficie d'une localisation parfaite pour découvrir l'île. Les chambres climatisées disposent d'une salle de bain, de la TV et d'une connexion Wi-Fi. Les repas sont servis sous forme de buffet (excepté lors du déjeuner pris en cours d'excursion) avec vin et eau à discrétion.

Les excursions

Voici les excursions prévues durant ce séjour:



1. Excursion Athènes – 1 journée:

Cette journée est consacrée à Athènes, capitale de la Grèce. C'est à partir d'une visite guidée que vous découvrirez l'**Acropole** marquant l'histoire de la Grèce Antique. Vous poursuivrez par un tour de ville: **porte d'Hadrien, Evzones, le stade Panathénien, le temple de**

Zeus. Déjeuner dans un restaurant à Plaka. L'après-midi temps libre dans les ruelles de Plaka.

2. St Nicolas – 1/2 journée

Départ de l'hôtel pour une montée vers le monastère de Saint Nicolas et visite guidée. Très belle vue sur **la baie d'Érétria**. Puis descente sur **la plaine d'Amarinthos**, paisible bourgade maritime où vous pourrez vous baigner et déguster un ouzo et des mezzes, et visiter le marché local d'Amarinthos. Retour à l'hôtel.

3. Découverte du nord de l'île – 1 journée

Départ vers le nord de l'île en direction de Nea Artaki puis Psahna. Arrêt pour la visite du monastère **d'Agios Ioannis Rossos**, qui abrite encore le corps momifié du Saint. Après avoir traversé un paysage de toute beauté (végétation luxuriante, belles rivières...), arrivée à **Limni**, beau village pittoresque aux ruelles étroites bordées de maisons blanches. Déjeuner en taverne. Continuation vers **Edipsos**, ravissante station balnéaire connue pour ses sources thermales. Retour par le bac d'Edipsos à Arkitsa.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le prix par personne comprend :

- ✦ le transport en avion A/R Bruxelles-Athènes avec SN Brussels Airlines
- ✦ les taxes aéroportuaires
- ✦ les transferts et transport pour les visites en car sur place
- ✦ le logement en chambre double en hôtel 3* sup
- ✦ la formule all-inclusive en fonction des horaires de vol
- ✦ les visites prévues selon le programme
- ✦ les assurances RC et annulation
- ✦ les services d'un accompagnateur au départ de Bruxelles
- ✦ les formalités frontalières éventuelles liées au Covid.
- ✦ le cadeau de bienvenue.

Le prix ne comprend pas :

- ✦ le supplément en chambre individuelle (135€)
- ✦ les dépenses personnelles
- ✦ les pourboires éventuels.

Remarque importante

- La carte d'identité en règle de validité suffit.
- Covid : nous vous aviserons des mesures particulières éventuelles en temps utiles.

Le programme du séjour est communiqué à titre purement indicatif. L'organisateur se réserve donc le droit de modifier celui-ci.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription

1. Le voyageur est tenu de retourner par courrier le formulaire d'inscription complété, daté et signé à la FSP Bruxelles asbl, rue des Moineaux, 17-19 à 1000 Bruxelles.
2. Le nombre de places disponibles est limité. Les inscriptions seront prises dans l'ordre chronologique de réception du formulaire d'inscription.
3. L'organisateur adressera une confirmation écrite de l'inscription, et ce dans les quinze jours à dater de la réception des formulaires d'inscription.

Paiement

4. Le voyageur est tenu de payer, dans les quinze jours de la réception de la confirmation écrite de son inscription, 30% du prix total du voyage à titre d'acompte. Il utilisera, pour ce faire, le virement qui lui sera remis. A défaut de paiement de l'acompte dans les délais prévus, l'inscription sera annulée automatiquement.
5. Le solde sera versé au plus tard 30 jours avant le départ, à l'invitation de l'organisateur.

Annulation par le voyageur

6. Le voyageur est tenu d'aviser immédiatement l'organisateur de l'annulation et de lui adresser une confirmation écrite. La date de réception de l'annulation écrite sera la date de l'annulation. Les annulations postérieures à la date du départ ne seront pas prises en considération.

Il a été souscrit une assurance-annulation pour chaque destination. Les modalités d'intervention de l'assurance-annulation varient selon le séjour. Ces modalités peuvent s'obtenir sur demande. En tous les cas, l'assurance interviendra pour un montant équivalent au prix de la participation en cas d'annulation du voyage due :

- 1) à la maladie, à l'accident ou au décès de l'assuré, de son conjoint, d'un parent ou allié jusqu'au deuxième degré, de son compagnon de voyage, ou de la personne cohabitant habituellement avec l'assuré;
- 2) à des dégâts importants aux biens appartenant à l'assuré ou à son compagnon de voyage, nécessitant impérativement sa présence;

Dans tous ces cas, il faudra remettre à l'organisateur soit un certificat médical, lorsque sont invoqués des motifs d'ordre médical, soit une preuve écrite des dégâts subis.

Sous réserve d'acceptation du dossier par la compagnie d'assurance, il sera accordé au voyageur un remboursement en cas d'annulation.

La différence éventuelle entre le prix total du voyage et le montant versé à la compagnie restera définitivement à charge du voyageur.

7. Lorsque le voyageur rompt le contrat en dehors des conditions de l'assurance-annulation :
 - pour les annulations jusqu'à 2 mois avant le départ, l'acompte sera retenu;
 - pour les annulations entre 2 mois et un mois avant le départ, 50% du prix total sera retenu;
 - pour les annulations entre 1 mois et 10 jours avant le départ, 75% du prix total sera retenu;
 - pour les annulations entre 10 jours ou moins avant le départ, la totalité du prix du voyage sera retenue;
8. Sans préjudice de ce qui est stipulé aux articles 6 et 7, en cas d'annulation une somme forfaitaire de 25 € restera définitivement acquise à l'organisateur, pour la couverture des frais d'administration engagés.

Annulation par l'organisateur

9. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage, par écrit, jusqu'à 21 jours avant la date de départ si le nombre minimum de participants préconisé n'est pas atteint. Dans ce cas, l'organisateur remboursera immédiatement les sommes déjà reçues sans que le voyageur puisse faire valoir des droits à une quelconque indemnité.

Plaintes

10. Le voyageur est tenu d'aviser immédiatement, de façon appropriée et pouvant servir de preuve, le préposé de toute plainte éventuelle afin de permettre de y remédier. Dans le cas où une plainte n'aurait pas pu être solutionnée de façon satisfaisante sur place, le voyageur est tenu, sous peine de non recevabilité, d'adresser sa plainte au moyen d'une lettre recommandée à la poste, à l'organisateur et ce, dans un délai d'un mois suivant la fin du voyage.

Révision du prix

11. Le prix pourra être revu jusqu'à 20 jours calendrier avant la date du départ, pour autant que la révision du prix soit la conséquence d'une modification:

- 1) des cours de change se rapportant au voyage et/ou
- 2) des frais de transport, en ce compris les frais de carburant et/ou
- 3) des droits et taxes dus pour certains services

Exclusion

12. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription de personnes, pour des motifs qui lui sont propres. De même, l'organisateur se réserve le droit d'exclure de toute participation ultérieure à des initiatives de séjour ainsi que de renvoyer chez lui et à ses propres frais, tout voyageur qui, selon l'appréciation de ses préposés, entrave l'esprit de groupe.

Cessibilité

13. Le voyageur peut céder son voyage, jusqu'à 5 jours avant le départ, à une tierce personne pour laquelle l'organisateur aura explicitement marqué son accord.

Responsabilité

14. Tout accident survenu à l'occasion et au cours du voyage, et susceptible d'engager éventuellement la responsabilité civile de l'organisateur, sera communiqué immédiatement de façon appropriée et pouvant servir de preuve au préposé de l'organisateur et sera également confirmé par écrit, au moyen d'une lettre recommandée à la poste, au plus tard dans une période d'un mois suivant la fin du voyage.

15. L'organisateur ne peut être tenu responsable de la perte, du vol ou des dégâts aux objets appartenant au voyageur.

16. Le déplacement vers et depuis le point de rassemblement se fera aux risques et aux frais du voyageur.

17. Le voyageur est responsable des dégâts occasionnés par la faute du voyageur à l'organisateur ou à ses préposés. La notion de faute sera jugée par rapport au comportement normal d'un voyageur.

Assurances

18. Selon la destination, il est souscrit une assurance assistance séjour et frais médicaux.

L'inscription au voyage implique que le voyageur accepte les conditions reprises dans ladite police d'assurances. Le voyageur pourra, sur simple demande, venir prendre connaissance de ladite police d'assurances dans les bureaux de l'organisateur et, s'il le souhaite, en obtenir une copie.

FICHE D'INSCRIPTION

DEVENIR MEMBRE

Je désire devenir membre d'une section locale, je contacte alors le responsable de la section en question via les coordonnées reprises à l'arrière de la brochure.

Je désire devenir membre « individuel » de la FSP (Inutile si vous êtes membres d'une section locale).

Je suis membre de la Fédération des Mutualités Socialistes du Brabant (306), je joins une vignette d'identification mutuelle et je verse dès à présent la somme de 3 €. Je recevrai ma carte de membre dans la quinzaine suivant mon paiement.

Je ne suis pas membre de la FMSB, je verse dès à présent la somme de 3 €. Je recevrai ma carte de membre dans la quinzaine suivant mon paiement.

NOM: _____

PRÉNOM: _____

DATE DE NAISSANCE: _____

RUE, N°: _____

CODE POSTAL: _____

COMMUNE: _____

N° D'AFFILIATION FMSB (306): _____

N° DE TÉLÉPHONE: _____

ACTIVITÉS & SÉJOURS

l'excursion au Marché de Noël à Liège

la sortie théâtre «La Revue 2022»

l'excursion «journée à Maredsous»

Lundi 21 mars 2022 7h00 – Berchem-Sainte-Agathe
 7h30 – Bruxelles
 8h00 – Forest/St-Gilles
 8h30 – Anderlecht

Lundi 28 mars 2022 7h00 – Evere
 7h30 – Etterbeek
 8h00 – Woluwe-St-Pierre

le séjour «Détente à Biarritz»

chambre double avec n° membre FSP :.....
 chambre single
 Je suis seul(e) mais désire partager ma chambre avec une personne du même sexe

le séjour «Détente en Grèce»

chambre double avec n° membre FSP :.....
 chambre single
 Je suis seul(e) mais désire partager ma chambre avec une personne du même sexe

NOM: _____

PRÉNOM: _____

N° TÉLÉPHONE: _____ N° MEMBRE F.S.P: _____

J'indique le NOM et PRENOM tels qu'ils figurent sur ma carte d'identité pour éviter que les frais de modification éventuelle exigés par les compagnies aériennes ne me soient répercutés.

**Je n'envoie pas d'argent pour l'instant. Je verserai l'acompte dès réception de la confirmation d'inscription.
J'ai pris connaissance des conditions particulières applicables aux séjours et les accepte toutes sans condition.**

Important!
Pour votre sécurité, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant sur votre habilité à participer à l'un de nos voyages.

SIGNATURE :

Fiche d'inscription à renvoyer dûment complétée à la FSP par courrier (rue des Moineaux, 17-19 à 1000 Bruxelles), par fax (02 546 14 32) ou par e-mail (fsp@fmsb.be).



À Sluis avec la Fédération

C'est sous un merveilleux soleil que j'ai eu la chance de partager une journée mémorable avec nos membres.

Tout a été parfait du début à la fin, les moules délicieuses, le restaurant au top. C'est toujours un plaisir de revoir les personnes dans une ambiance de joie et de boire un verre en terrasse avec eux tout en papotant.

C'est avec le sourire que nous avons repris la route du retour en pensant déjà à la prochaine sortie.



Je remercie tous nos membres présents pour leur gentillesse et leur bonne humeur surtout dans cette période qui a été très difficile pour nous tous.

Bien à vous
À très vite

Maafi Salima





Retro sur le Gala de la Fédération

Pour notre deuxième édition du Gala au Ceria, notre après-midi fut très appréciée de tous. Effectivement, avec ce climat anxiogène et toutes ces restrictions sanitaires, nous n'espérons pas occuper la salle par plus de 280 personnes. Quelle satisfaction! 280 personnes qui étaient là pour un seul et même but, **se divertir!**

La troupe à qui il manquait un «membre», nous a fait rêver le temps d'une après-midi. Le public s'est laissé entraîner par les chansons d'antan, chantonnant ainsi les refrains de Johnny Hallyday, Hugues Aufray, Axelle Red, Pierre Perret mais encore bien d'autres artistes qui ont marqué l'histoire de la chanson. Nous sommes d'accord pour dire que les costumes ont illuminé la scène.

L'absence de notre talentueux Jack c'est bien entendu fait ressentir, mais pris par une obligation professionnelle, il n'a pas manqué de nous demander de s'excuser auprès de tous les spectateurs et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour son prochain spectacle.



Nous remercions toute l'équipe de l'Auditorium du Ceria, toutes les sections qui participent à l'évènement ainsi qu'à la Commission communautaire française qui soutient le spectacle.

Nargis Oueld

Bingo à Forest



En ce samedi 23 octobre, cela sentait la concentration et l'attention intense chez les pensionnés forestois : c'était le bingo !

C'est qu'il faut écouter et suivre avec attention le tirage des boules et bien cocher son numéro ! Il ne faudrait surtout pas en louper un ! Philippe a heureusement la voix qui porte et sait se faire entendre car il y en a qui bavardent tout de même ! Et pour cause, ce sont des retrouvailles précieuses pour certain.e.s qui ne se sont plus vu.e.s depuis des mois, voire plus d'un an parfois ! Alors un bon petit verre ensemble autour de sa grille de bingo, un petit lot à gagner, la bonne humeur et le plaisir de se retrouver : que demander de plus ? Bravo au comité qui a organisé deux fois l'activité pour rester dans les normes sanitaires !

Rebecca Lejeune

NOUVELLES DES SECTIONS LOCALES



ANDERLECHT

Chers amis seniors,

Vous trouverez ci-dessous la programmation de nos thés-dansants qui se dérouleront tous à la rue des Fruits, 73 (Ecole communale) à 14h aux dates suivantes :

Samedi 18 décembre : Spectacle de fin d'année avec Zenitha (show travesti) - thé dansant

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

Samedi 29 janvier : Galette des Rois et thé dansant

Samedi 26 février : Fête de Carnaval - déguisement souhaité - Thé dansant

Lundi 21 mars: excursion de la Fédération à Maredsous. Départ à 8h30 au parking de l'hôpital Bracops, rue René Henry. PAF: 58€. Informations en page 6.

Toutes nos activités sont organisées dans la salle des fêtes de l'École Communale P16, rue des Fruits, 73 – 1070 Anderlecht.

Notez d'ores et déjà les prochaines dates : 26/03, 30/04, 28/05, 25/06. Des repas seront à nouveau proposés entre 12h et 14h à partir du mois de janvier 2022 ! Le CST (pass sanitaire) sera demandé à l'entrée et les règles sanitaires seront d'application.

Le comité et moi-même vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous revoir ! Prenez bien soin de vous !

La Présidente, Fabienne Miroir - 0499 96 62 14

La Secrétaire, Marie-Rose Jamar - 0473/44 12 72

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Heureux de vous retrouver à nos prochains rendez-vous:

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

Mardi 21 décembre: repas de Noël en compagnie de notre chanteur «Nico». Réservation souhaitée.

Mardi 18 janvier: drink du nouvel-an animé par le spectacle de Natalia&Divina. Dégustation de fromage et cœur du nouvel-an. Réservation souhaitée.

Mardi 15 février: Saint-Valentin, nous fêtons l'amour dans la section.

Lundi 21 mars: excursion de la Fédération à Maredsous. Départ à 7h00 au croisement rue Bois des îles et ch. de Gand, bus 84-87, tram 82. PAF: 58€. Informations en page 6.

Les réservations se font auprès de notre Présidente Rose au 0484 165 955

L'Organisatrice, Rose Robert - 0484 165 955

Le Secrétaire, André Van Vlaenderen - 0478 026 191

Le Trésorier, Robert Vanransbeek

BRUXELLES

La bonne ambiance de notre section vous attend:

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

Le Secrétaire, Rohnny Buyens

ETTERBEEK

Retrouvons-nous en notre salle du parc des jardins de Fontenay :

Mercredi 8 décembre : Fête de St-Nicolas, goûter et friandises pour nos membres.

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

Mercredi 22 décembre : Noël au Club avec goûter, cadeaux et tombola spéciale Noël

Mercredi 12 janvier : Echange de vœux et Fête des Rois et Reines du Club. Partage de la galette selon la tradition !

Mercredi 26 janvier : Fêtons les anniversaires des membres nés en décembre et janvier.

Lundi 28 mars: excursion de la Fédération à Maredsous. Départ à 7h30 à la Ch de Wavre 910, quartier Casernes. PAF: 58€. Informations en page 6.

Le club est accessible tous les mercredis après-midis sauf durant les congés scolaires.

Les membres du comité et Jacqueline (secrétaire)

La Secrétaire, Jacqueline Van Roy

EVERE

Dimanche 19 décembre: marché de Noël à Liège excursion de la Fédération. Informations en page 4.

Lundi 28 mars: excursion de la Fédération à Maredsous. Départ à 7h00 du Square Hoedemaekers, devant la maison communale. PAF: 58€. Informations en page 6. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente, Louise Delthaye

La Secrétaire, Renée De Vos

NOUVELLES DES SECTIONS LOCALES



FOREST

Chers membres,

Nous avons repris nos activités en douceur et revu beaucoup d'entre vous ! Quelle joie de pouvoir se retrouver physiquement !

Voici nos prochains rendez-vous :

Dimanche 19 décembre: marché de Noël à Liège excursion de la Fédération. Informations en page 4.

Samedi 22 janvier: Fête de Nouvel an à l'école du Vignoble.

Samedi 19 février: Bingo-crêpes aux Eglantines, rue des Glands, 31.

Lundi 21 mars: excursion de la Fédération à Maredsous. Départ à 8h00 à la place Albert – arrêt de bus Stib – en face du Match. PAF: 58€. Informations en page 6.

N'oubliez pas de vous mettre en règle de cotisation auprès de la section : 7 € à verser sur le compte de l'Amicale : BE02 3630 1793 5340

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes à toutes et à tous !

*La Présidente, **Françoise Père***

*La Secrétaire, **Henriette Wery***

GANSHOREN

Dimanche 19 décembre: marché de Noël à Liège excursion de la Fédération. Informations en page 4.

Samedi 15 janvier: à 16h, café-cramique.

Samedi 26 février: à 16, foire aux poulets.

Samedi 12 mars: à 16h, boudin-compote (sous réserve).

Chers membres nous vous souhaitons en cette fin d'année un joyeux Noël et une bonne et heureuse année pleine de joie et de bonheur à vous et votre famille.

Autres activités en notre local au 2, rue J. Degreeef:
Brico – couture: les lundis de 13h45 à 16h30. Pour les renseignements du brico, prendre contact avec Arents Maria – 02 427 33 58.

Nous espérons vite vous retrouver dans nos activités.

*La Présidente, **Maria Arents** - 0474 900 031*

JETTE

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

Le premier goûter aura lieu le samedi 29 janvier et les suivants le 26 mars prochain.

D'ores et déjà, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année nouvelle pleine de bonnes choses.

*Le Président, **Henri Leclercq***

LAEKEN

La bonne ambiance de notre section vous attend:

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

*Le Président, **Félix Claes***

MOLENBEEK

Voici l'agenda de la section:

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

*La Présidente, **Alice Dero** - 0485 38 08 31*

SCHAERBEEK

Notre programme:

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Informations en page 4.

*Le Président, **Patrick Noël***



NOUVELLES DES SECTIONS LOCALES



UCCLE

Chers membres,

Après de longs mois d'inactivité suite à la pandémie, la première réunion du club s'est tenue le 8 septembre 2021.

Je tiens à remercier tous les membres présents.

Nous avons pu enfin renouer des liens sociaux.

Mercredi 22 décembre : Goûter de "Noël" à 14h en la salle St Job (Place St-Job, 9)

Mercredi 5 janvier : Après-midi convivial à 14h en la salle St Job (Place St-Job, 9)

Nous vous souhaitons déjà une bonne fin d'année festive.

Pour le comité,

Josiane Deveen, *présidente*

ST-GILLES

Notre section ne prévoit aucune activité jusqu'à nouvel ordre.

Vendredi 10 décembre: à 14h, le comité de l'Amicale de Saint-Gilles organisera un goûter de Saint-Nicolas qui se déroulera au 51, rue de Parme dans les locaux de notre cercle. Animation prévue avec un spectacle haut en couleur d'un transformiste. Saint-Nicolas sera parmi nous. A cette occasion, un café et une pâtisserie seront offerts.

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Information en page 4.

Lundi 21 mars: excursion de la Fédération à Maredsous. Départ à 8h00 à la place Albert – arrêt de bus Stib – en face du Match. PAF: 58€. Informations en page 6.

Mais nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, profitez de votre santé et de l'amour qui vous entoure.

La Présidente, **Yvette Engels**

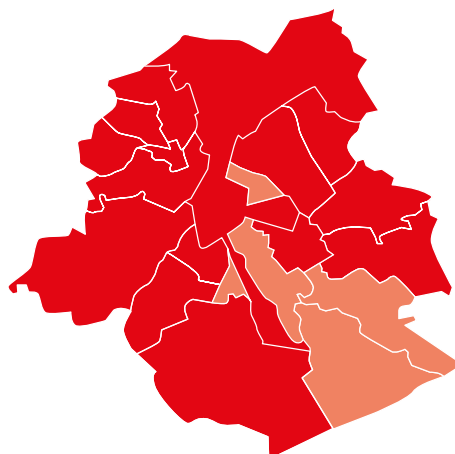
WOLUWE-SAINT-PIERRE

Dimanche 19 décembre: excursion de la Fédération, marché de Noël à Liège. Information en page 4.

Lundi 28 mars: excursion de la Fédération à Maredsous. Départ à 8h00 de la place de l'Orée. PAF: 58€. Information en page 6.

Le Président, **Jean-Pierre Wauters**

Sections locales



Section	Responsable	Adresse	Téléphone
ANDERLECHT	Fabienne Miroir fmiroir@anderlecht.brussels	Avenue des Immortelles, 1/52 1070 Bruxelles	0499 96 62 14
BERCHEM-STE-AGATHE	Rose Robert robertrose386@gmail.com	Rue Louis Desmedt 44, 1082 Bruxelles	0484 165 955
BRUXELLES-VILLE	Rohnny Buyens rohnny.buyens@fmsb.be	Rue des Moineaux 17-19 1000 Bruxelles	0476 54 58 69
ETTERBEEK	Jacqueline Van Roy famille_lehner@skynet.be	47 rue du Brochet, 1050 Bruxelles	0486 64 44 06
EVERE	Renée De Vos Renee.christoffel.devos@gmail.com	av. H. Dunant 76 (bte 8) 1140 Bruxelles	0495 26 28 10
FOREST	Henriette Wery henriette.wery@gmail.com	av. Minerve 15/123 1190 Bruxelles	02 648 12 98
GANSHOREN	Maria Arents	rue Pangaert, 29/1 1083 Bruxelles	02 427 33 58
JETTE	Henri Leclercq henri.leclercq3@gmail.com	rue Eugène Toussaint 135 (bte 13) 1090 Bruxelles	0476 35 17 04
KOEKELBERG	FSP	Rue des Moineaux, 17-19 1000 Bruxelles	02 546 15 30
LAEKEN	Félix Claes felix-claes1@telenet.be	Av. Laënnec 19 (bte 4) 1020 Bruxelles	0495 69 84 00
MOLENBEEK	Alice Dero lilydero007@gmail.com	Place Jef Mennekens 2 (bte 4) 1080 Bruxelles	0485 38 08 31
NEDER-OVER-HEEMBEEK	FSP	Rue des Moineaux 17-19 1000 Bruxelles	02 546 15 30
SAINT-GILLES	Yvette Engels yengels@live.be	Av. du Roi 92 1060 Bruxelles	0475 35 43 19
SCHAERBEEK	Patrick Noël Bruxellespatricknoel@hotmail.com	rue de l'Agriculture 147 1030 Bruxelles	0499 10 76 17
UCCLE	Josiane Deveen jo.deveen@hotmail.be	Allée Jean de la Fontaine 8 1180 Bruxelles	0476 78 96 40
WATERMAEL-BOITSFORT	Jos Bertrand bertrand.jos@skynet.be	Jachthoornlaan 88 1170 Bruxelles	0474 58 39 75
WOLUWÉ-ST-PIERRE	Jean-Pierre Wauters	Av. Crockaert, 180 1150 Bruxelles	0473 68 18 38